

# Projet de politique de la vie nocturne montréalaise

Présentation à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

Le 13 février 2024



# Point de départ et phases de développement de la Politique

- Lancement du **chantier politique et réglementaire** sur la vie nocturne - Automne 2020
- Phase 1 : **Feuille de route** pour la vie économique nocturne - Mai 2022
- Phase 2 : **développement des axes et actions** de la politique de la vie économique nocturne - 2022
- Phase 3 : précision de la **portée de la politique, projets pilotes et consultation** - 2023
  - Extension des heures d'exploitation des permis d'alcool;
  - Médiation dans des zones de vitalité nocturne;
  - Règlement sur le bruit et Salles de spectacle;
  - Consultations interne et externe sur le projet de politique.
- Phase 4 : **consultation publique** - 2024
- Phase 5 : **adoption** de la Politique et **mise en œuvre** - 2024



## Contexte international

- De nombreuses villes reconnaissent la **contribution significative** de la vie nocturne dans leur développement tant économique, culturel que social et sa part importante dans la qualité de vie de leurs résidentes et résidents.
- Au début de 2020, plus de **45 villes** disposaient d'une entité chargée de servir de médiateur entre les instances publiques locales, la population et l'industrie de la vie nocturne.
- Ces villes mobilisent des ressources supplémentaires, tant publiques que privées, pour **mitiger les problématiques** liées à la mixité des usages et créer de nouveaux espaces de diffusion qui n'existaient pas auparavant.
- Le renforcement des activités économiques et culturelles nocturnes et la création de mesures de mitigation adaptées ont des **impacts transversaux avérés** sur d'autres champs de compétence tels que le développement social, le sentiment de sécurité, la gestion des méfaits et la qualité de vie.





## Atouts montréalais (1/2)

- **Plus de 50 %** des représentations en arts de la scène, de l'assistance et des recettes de billetterie du Québec ont lieu à Montréal.
- Montréal peut compter sur un **tissu culturel solide et hautement créatif** (61 salles de spectacles, incluant 40 salles alternatives ou indépendantes, 27 théâtres, 120 festivals et événements, 29 musées, 19 cinémas et plus de 400 ateliers d'artistes).
- De **nombreux partenaires** sont impliqués dans la vie nocturne de Montréal, dont 638 bars, 5 219 restaurants et 11 discothèques.



## Atouts montréalais (2/2)

- Parmi les 11,1 millions de touristes annuels à Montréal, 22 % citent la vie nocturne comme étant la **principale raison de leur visite** (2,4 millions). Si cette proportion de touristes nocturnes à Montréal était comparable à celle d'Amsterdam et de Berlin, la vie nocturne montréalaise pourrait générer des retombées économiques annuelles supplémentaires de 676 M\$.
- Montréal est **une ville jeune** : 29 % de sa population est âgée de 15 à 34 ans. Elle attire chaque année une importante population étudiante. En 2022, elle comptait 185 000 inscriptions universitaires, dont 40 000 provenaient de l'international.
- **Pour chaque dollar dépensé** dans une salle de spectacles, près d'un dollar est également dépensé dans un commerce environnant.



# Enjeux montréalais des activités nocturnes

- **Cohabitation harmonieuse** : conflits d'usages mettant en péril le maintien des actifs économiques et culturels nocturnes;
- **Cadre réglementaire** mal adapté aux réalités : complexe, obsolète et pas uniforme;
- Défis liés aux sites de la vie nocturne : **localisation, aménagement et planification**;
- Manque de **services** et de **ressources** : offre insuffisante;
- **Sécurité** et sentiment de sécurité : discrimination, vulnérabilité et risques;
- **Approche collaborative à consolider** entre les unités administratives impliquées dans des projets vie nocturne, dont :
  - Service de la culture
  - Service du développement économique
  - Service de l'urbanisme et la mobilité
  - Service de la diversité et de l'inclusion sociale
  - Service de police
  - Service de sécurité incendie
  - Arrondissements





## Une politique dans la continuité de...

- Montréal 2030;
- Le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050;
- *En route vers une stratégie renouvelée pour le centre-ville*;
- La Politique de développement culturel;
- Le Plan Solidarité, équité et inclusion;
- Les politiques de développement locale des arrondissements;
- *Destination harmonieuse*, Tourisme Montréal;
- Les plans lumière (Quartier des spectacles et Vieux-Montréal).

## Une politique en accompagnement des actions de développement local.

## Des thématiques transversales qui concernent plusieurs compétences municipales.



# Énoncé de vision



→ **Offrir de nouvelles occasions d'affaires aux partenaires commerciaux et culturels de l'économie nocturne**, en s'assurant d'inscrire une cohabitation harmonieuse comme élément central, garant de la pérennité des actions.



→ **Proposer une vie nocturne dynamique et sécuritaire à la population et aux touristes**, en s'appuyant sur l'entrepreneuriat et l'expérience culturelle montréalaise comme facteurs de cohésion sociale et de qualité de vie.



→ **Officialiser et assurer le maintien des zones de vitalité nocturne actuelles et outiller les secteurs en développement** pour favoriser la cohabitation harmonieuse des futurs usages culturels nocturnes.





# Balises de la Politique de la vie nocturne montréalaise



## Période visée

18 h à 6 h :

- Soirée : 18 h à 00 h 00;
- Cœur de la nuit : 00 h 00 à 4 h 30;
- Petit matin : 4 h 30 à 6 h.



## Territoire couvert

19 arrondissements, en ciblant des secteurs de vitalité nocturne.



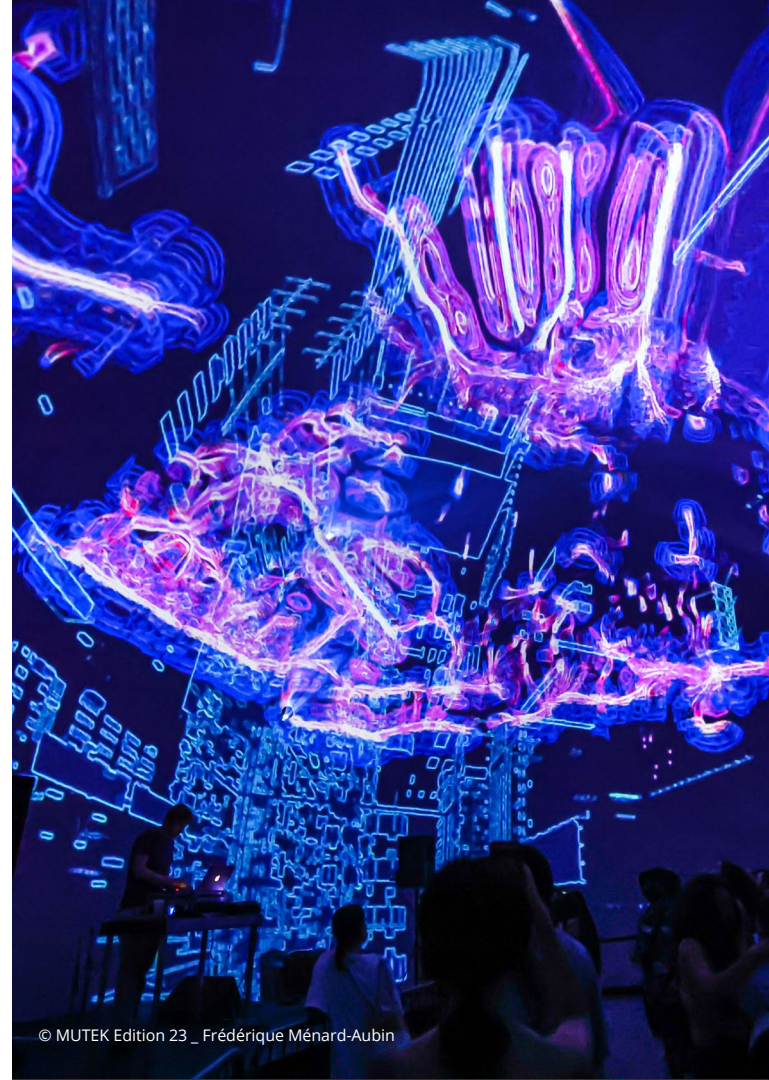
## Actrices et acteurs ciblés

- **Partenaires économiques et culturels montréalais** (salles de spectacles, promoteurs d'événements, boîtes de nuit, bars, restaurants, festivals, cinémas, musées, etc.);
- **Organismes et services communautaires montréalais;**
- **Citoyennes et citoyens de Montréal;**
- **Touristes et excursionnistes.**



# Volonté de la Ville

- Proposer une Politique de la vie nocturne à haut niveau qui sera mise en œuvre à **court, moyen et long termes** par une entité Ville agile, en partenariat avec les acteurs internes et externes concernés.
  
- **Principaux objectifs et fondements du projet de politique :**
  - ◆ Soutenir la **vitalité culturelle et commerciale** des quartiers;
  - ◆ Favoriser une **cohabitation harmonieuse** des usages sur le territoire montréalais;
  - ◆ Constituer un vecteur positif du développement de la **qualité de vie de la population montréalaise**;
  - ◆ Veiller à l'**inclusion sociale** et à la **sécurité** de la population;
  - ◆ **Outils et accompagner les unités administratives** de la Ville dans la mise en œuvre de la Politique;
  - ◆ Pérenniser et développer l'**expérience culturelle montréalaise**;
  - ◆ Faire **rayonner la « marque Montréal »**, métropole culturelle internationale, festive et créative;
  - ◆ Voir émerger de **nouvelles pratiques d'affaires** et de nouvelles formes de programmation artistique.



## 3 axes pour une vie nocturne épanouie (1/3)

1

### Consolider les nuits montréalaises

- a. Désigner des **zones de vitalité nocturne** dans des secteurs propices à la tenue d'activités économiques et culturelles
- b. Adapter et harmoniser les **cadres réglementaires** entourant les activités nocturnes.
- c. Favoriser **l'intégration des activités économiques et culturelles**, et accroître la résilience des secteurs de vitalité nocturne.
- d. Adopter une approche **équitable, sécuritaire et inclusive** reconnaissant la diversité des usagères et usagers de la nuit.
- e. Élaborer une **convention sur la vie nocturne** montréalaise.
- f. Généraliser l'implantation de certaines **pratiques de gestion** et de partage de connaissances parmi les parties prenantes de la vie nocturne.
- g. Déployer des **aménagement urbains adaptés** aux pratiques nocturnes.
- h. Favoriser et aménager la **mobilité nocturne**.





### 3 axes pour une vie nocturne épanouie (2/3)

2

## Étendre et développer les nuits montréalaises

- a. Établir des **stratégies de concertation citoyenne** par territoire.
- b. Adopter une **gestion collaborative** et coordonnée du **domaine public** entre les services **publics** et les partenaires **parapublics** et **privés**.
- c. Faciliter les **initiatives d'urbanisme transitoire**, éphémère ou temporaire.
- d. Faciliter l'**usage récréatif** dans des **zones éloignées** des lieux de résidence.
- e. Assouplir le règlement régissant les **heures d'ouverture des commerces**.
- f. Octroyer des **autorisations pour étendre les heures de vente légales d'alcool pour une consommation sur place**.



## 3 axes pour une vie nocturne épanouie (3/3)

### 3 Instauration d'un modèle de gouvernance adapté et agile

Identifier une entité vie nocturne qui :

- **Met en œuvre la Politique** en impliquant et dirigeant les unités administratives municipales compétentes;
- Coordonne la **Table de concertation sur la vie nocturne**;
- **Simplifie** la mise en place de projets vie nocturne;
- Assure le **rayonnement de la vie nocturne** de Montréal et de sa **perception**;
- Favorise le partage et la mise en place de **bonnes pratiques**;
- Collecte les **données sur la vie nocturne**.



## Actions envisagées à court terme

- Développement de **zones de vitalité nocturne**;
- Soutien aux **salles de spectacle**;
- **Extension** des heures d'exploitation de permis d'alcool;
- **Guichet unique** de la vie nocturne;
- **Table de concertation** des partenaires;
- **Médiation**, mitigation et concertation locale.





# Annexes



# Production de rapports et d'études

- **BC2**, Initiatives nocturnes notoires à travers le monde et application montréalaise, en cours.
- **DRSP, McGill**, Étude Environnement sonore, 2021-2023.
- **MCE Conseil**, Portrait statistique, économique et cartographique des économies de nuit pour l'agglomération de Montréal, 2022.
- **MTL 24/24**, Diagnostic sur la vie nocturne à Montréal, 2021. En ligne : [https://www.mtl2424.ca/wp-content/uploads/2021/09/DIAGNOSTIC-SUR-LA-VIE-NOCTURNE-A%CC%80-MONTRE%CC%81AL\\_2020.pdf](https://www.mtl2424.ca/wp-content/uploads/2021/09/DIAGNOSTIC-SUR-LA-VIE-NOCTURNE-A%CC%80-MONTRE%CC%81AL_2020.pdf).
- **MTL 24/24**, Montréal Ville 24 heures : Rapport économique sur la nuit socioculturelle de la métropole, 2022. En ligne : [https://www.mtl2424.ca/wp-content/uploads/2022/05/PLP\\_rapport\\_MTL2424\\_FR\\_web.pdf](https://www.mtl2424.ca/wp-content/uploads/2022/05/PLP_rapport_MTL2424_FR_web.pdf).
- **Raymond Chabot Grant Thornton**, Analyse des besoins, enjeux et recommandations d'outils d'aide à la décision relatifs aux heures d'affaires des commerces, 2023.
- **VibeLab et PennPraxis**, Creative FootPrint, 2023. En ligne : [https://www.mtl2424.ca/wp-content/uploads/2023/06/CFP-Montreal-report\\_French\\_v3.pdf](https://www.mtl2424.ca/wp-content/uploads/2023/06/CFP-Montreal-report_French_v3.pdf).





# Tenue d'exercices de concertation avec différentes parties prenantes

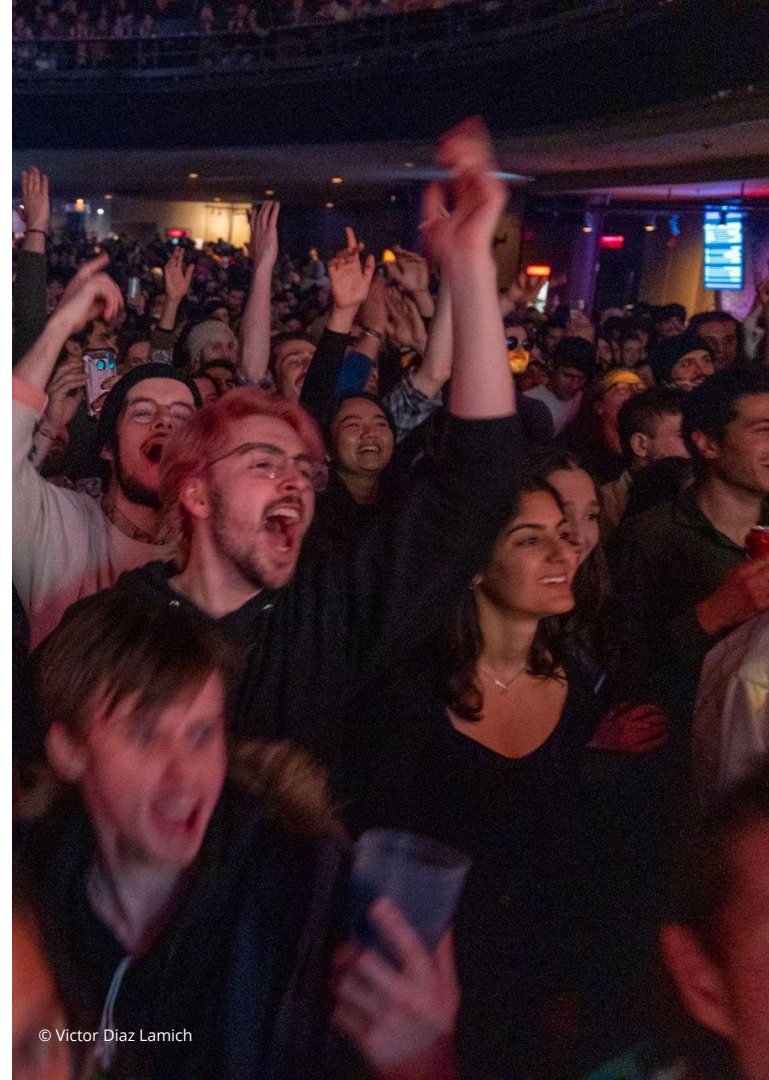
- Entretiens, consultations et groupes de discussion menés sur la vie nocturne en 2020 par Claude Fortin, chercheure, 2020-2021.
- Consultations informelles de la population et des parties prenantes par MTL 24/24, 2021.
- Groupes de discussion par Creative FootPrint, 2022.
- Concertation des partenaires économiques et culturels externes par Habo Studio, 2023.





## Déploiement de projets pilotes

- NON STOP 24/24.
- Appel à projets avec financement pour sept projets d'extension des heures d'exploitation des permis d'alcool.
- Projets d'extension des heures d'exploitation des permis d'alcool sans soutien financier.
- Un projet de médiation sur le domaine public mené par la SDC du boulevard Saint-Laurent.



Montréal.ca

